

# Les Échos

Yvetot.fr



# d'Yvetot



Agendayvetot



Votre bulletin municipal d'informations

N°37 - Septembre 2017

# Ville fleurie





« Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,  
La rentrée ouvre traditionnellement un cycle nouveau pour les enfants, pour les jeunes, et par voie de conséquence, pour beaucoup de familles.

La rentrée scolaire a été préparée, par nos services techniques, comme chaque été, selon une programmation pluriannuelle. A titre d'exemple, à l'école Cottard, les fenêtres ont été remplacées, le couloir ainsi que certains bureaux ont été repeints, un nouveau visiophone installé et des barrières de sécurité fixes ont été posées afin de sécuriser les abords de l'école.

Par ailleurs, dès cette rentrée 2017, les rythmes scolaires sont modifiés, pour revenir, ainsi que le proposait un décret ministériel, à la semaine de 4 jours de classe. Cette disposition, prise en étroite concertation avec les acteurs concernés, a rencontré l'assentiment de tous ; les remarques des parents le jour de la rentrée, l'ont confirmé.

Chacun a pu constater, pendant l'été, l'avancement de nombreux travaux : la RD 6015, le parking du pôle de santé, la 1<sup>re</sup> phase de la rue Thiers (eau et assainissement). La phase définitive sera réalisée l'été prochain afin de perturber le moins possible la circulation. Citons aussi l'achèvement du parc urbain et du parking de la salle du Vieux Moulin, les pistes cyclables de la rue Zamenhof, le parking d'entrée de la plaine des Sports, l'éclairage public de la rue Rétimare...

Dans quelques semaines, la clinique d'Yvetot sera inaugurée, les personnels de santé libéraux poseront la première pierre de la maison pluridisciplinaire de santé, et le cinéma multiplexe sortira de terre.

La Ville se transforme, pour le bien-être des habitants, leur protection sociale, leur santé, leur sécurité.

Excellente rentrée à toutes et à tous, »

Très chaleureusement,

Emile CANU, Maire d'Yvetot

## SOMMAIRE

<b>Vie économique .....</b>	<b>p 3</b>
<b>Développement durable .....</b>	<b>p 4 et 5</b>
<b>Fleurissement .....</b>	<b>p 6</b>
<b>La berce du Caucase .....</b>	<b>p 7</b>
<b>Travaux.....</b>	<b>p 8 et 9</b>
<b>CCAS.....</b>	<b>p 10 et 11</b>
<b>Comités de quartier .....</b>	<b>p 12</b>
<b>Maison de quartier .....</b>	<b>13</b>
<b>Jeunesse .....</b>	<b>p 14</b>
<b>Enseignement .....</b>	<b>p 15</b>
<b>Vikibus .....</b>	<b>p 16 et 17</b>
<b>Rentrée culturelle .....</b>	<b>p 18</b>
<b>Sports .....</b>	<b>p 19</b>
<b>Les succès de l'été .....</b>	<b>p 20</b>
<b>Vos RDV .....</b>	<b>p 21</b>
<b>Etat Civil .....</b>	<b>p 22</b>
<b>Tribune politique .....</b>	<b>p 23</b>

En cas d'incident constaté sur la voie publique, merci de contacter le 02 32 70 44 70

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex  
Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71

Courriel : [mairie@yvetot.fr](mailto:mairie@yvetot.fr) / Site Internet : [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction

Photos / Rédaction / Mise en page : G. Levasseur / S. Miller

Impression : ETC-INN - ZAC de Sainte-Marie-des-Champs

Tirage 6 800 exemplaires - Distribution par le groupe Médiapost

Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à [service.communication@yvetot.fr](mailto:service.communication@yvetot.fr) ou appelez au 02 32 70 59 28



VILLE D'YVETOT  
Capitale du Pays de Caux



## Signature de la 2<sup>e</sup> tranche de la convention FISAC

La signature de la 2<sup>e</sup> tranche de la convention FISAC s'est tenue dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville le mardi 9 mai dernier.

Emile Canu, Maire d'Yvetot, Gérard Charassier, Président de la CCRY, Vincent Laudat, Président de la CCI Rouen Métropole, Christophe Doré, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, et Brigitte Joutel, Présidente de l'Union commerciale et artisanale ont signé la convention qui a pour vocation de soutenir les entreprises commerciales et artisanales, ainsi que les services de proximité, dans les zones rurales et les villes moyennes.

Ce fonds fonctionne sur le système d'appels à projets. Il peut subventionner des rénovations de vitrine, des dispositifs pour sécuriser les magasins, l'accessibilité des commerces...

Madame la Préfète ne pouvait être présente ce jour, retenue par la période de réserve due aux scrutins nationaux du printemps. La convention a été signée le 12 juin par Jean-François Dutertre, Directeur régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.



Cette deuxième tranche portera sur l'accessibilité des commerces et leur sécurité. 90 000 € seront à disposition des demandeurs, à condition que le dossier soit recevable après étude.

Rappelons que, durant la première tranche, 40 dossiers de demandes de subventions avaient été déposés pour la rénovation de vitrines, le tout pour un montant de 80 000 € (40 000 € pour la Ville et 40 000 € pour l'Etat).

Notons que la CCRY est un nouveau partenaire qui participera activement à cette opération.

### A ce jour

4 dossiers ont été déposés et examinés par le comité de pilotage.

2 comités de pilotage sont prévus avant la fin de l'année 2017.

Si vous souhaitez retirer un dossier, merci de prendre contact avec Audrey Daubeuf à la Mairie d'Yvetot.

Tel : 02 32 70 44 70 - Mail : [audrey.daubeuf@yvetot.fr](mailto:audrey.daubeuf@yvetot.fr)

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site de la Ville [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr), rubrique « Vie économique ».

## Démarchage publicitaire pour le Guide d'Yvetot 2018, avis aux commerçants et artisans

La Municipalité a choisi d'éditer le « Guide d'Yvetot » pour les années 2018 à 2020.

Le Guide sera distribué dans les 20 communes qui composent désormais la Communauté de communes de la Région d'Yvetot.

La conception et l'impression de ce support, très attendu par les habitants de notre territoire, sont financées par les encarts publicitaires présents à l'intérieur.

Ainsi, depuis le 8 août dernier, la société SEPENY est mandatée par la Ville pour réaliser la prospection commerciale auprès des commerçants et artisans locaux.

Cette société a répondu à la consultation lancée par la Ville au printemps 2017. C'est elle qui a été retenue, conformément au Code des Marchés publics.



Ainsi, Monsieur Jonathan BELLITY, ou un de ses collaborateurs, prendra contact avec si vous souhaitez acheter un encart publicitaire dans le Guide.

Il est muni d'une lettre d'accréditation signée par Monsieur le Maire,

N'hésitez pas à lui demander de vous la présenter.

Merci par avance de l'accueil que vous lui réserverez !

En cas de doute

contacter le Service Communication

Tél : 02 32 70 59 28 ou 02 32 70 60 50

Courriel : [service.communication@yvetot.fr](mailto:service.communication@yvetot.fr)

Braderie d'automne et grande foire à tout Samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre

Les amateurs de bonnes affaires sont attendus très nombreux en Centre-ville pour la traditionnelle braderie d'automne et la grande foire à tout du premier dimanche d'octobre.



Les commerçants ouvriront leurs portes dès le vendredi 29 septembre avec au programme promotions et achats. Dimanche 1<sup>er</sup> octobre, place sera faite aux commerçants non sédentaires, et aux exposants particuliers pour la grande foire à tout sur la Place des Belges.

Inscriptions et renseignements au 02 32 70 44 70.

Samedi 14 octobre

Journée Nationale du Commerce de Proximité L'Union commerciale et artisanale d'Yvetot et de ses environs vous donne rendez-vous le samedi 14 octobre, chez ses commerçants adhérents, pour une nouvelle édition de la JNCP.

Après le succès remporté en 2016, l'UCAY renouvelle l'opération, en partenariat avec la Ville d'Yvetot.

Pour mémoire, le 3<sup>e</sup> sourire obtenu au printemps dernier, est le fruit de la dynamique commerciale de notre Ville.

Le programme détaillé de la journée est disponible sur la page Facebook de l'UCAY.

**Rendez-vous le 14 octobre chez vos commerçants !**

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Retour sur la 3<sup>e</sup> édition de la Fête du Vélo...

Juillet n'est pas toujours synonyme de beau temps. La Ville a organisé le 2 juillet dernier la 3<sup>e</sup> édition de la Fête du vélo. La pluie s'est invitée pour la balade dans Yvetot le matin. Elle n'a pas découragé les plus téméraires qui sont venus, en nombre, déambuler dans les rues de la cité. Le parcours, encadré et sécurisé par les agents de police municipaux, a emmené les participants aux quatre points cardinaux de la Ville. Une pause à la Maison de quartier a permis à chacun de se restaurer et de reprendre des forces pour rejoindre le Manoir du Fay.



C'est sous le soleil que les visiteurs ont pu tester des vélos bizarres et rigolos, s'initier au BMX, faire un tour de vélo électrique, essayer les jeux en bois, emmener les enfants dans les structures gonflables, faire un tour de S'cool bus ou tenter de gagner un vélo offert par la Ville d'Yvetot.

En fin de journée, organisateurs et participants avaient le sourire car le soleil a finalement été de la partie.

Rendez-vous est pris pour l'édition 2018 où vous êtes attendus encore plus nombreux !



# ENVIRONNEMENT

## Rappel à la population au sujet des conteneurs à ordures ménagères

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 février 2012, l'assemblée délibérante a adopté le règlement de voirie.

Celui-ci est applicable par arrêté du Maire n° 2012/14 en date du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Dans l'article 6 relatif à la collecte des ordures ménagères et déchets urbains, il est écrit :

« La collecte des ordures ménagères et déchets urbains est organisée par la Communauté de communes de la région d'Yvetot 16 place de l'Hôtel de ville BP 115 76193 Yvetot Cedex Tel : 02 35 56 14 14 pour tout renseignement concernant la collecte.

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer qu'aux jours et heures indiqués par celui-ci.

**Les récipients ne doivent pas séjourner plus de 24 heures sur le domaine public.**

Cette opération ne doit occasionner ni gêne, ni insalubrité pour les usagers de la voie publique. (article 80 titre IV du Règlement Sanitaire Départemental)

L'abandon sur la voie publique, ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit. (article 85 titre IV du Règlement Sanitaire Départemental)

Une déchetterie est à la disposition des habitants de la CCRY rue du Mont Joly. »



## Stop aux graffitis !

La Ville d'Yvetot rappelle qu'elle dispose de moyens techniques et humains dédiés au traitement des graffitis d'une surface inférieure à 3 m<sup>2</sup>.

Le demandeur doit avoir déposé plainte auprès de la Gendarmerie. Il s'engage à fournir à la Ville l'eau et l'électricité nécessaires au traitement du graffiti. Tout problème antérieur déjà rencontré lors de travaux sur la façade doit être signalé.

En cas d'échec de l'opération de nettoyage, le demandeur s'engage à n'intenter aucune action contre la Ville.

La Ville d'Yvetot se réserve le droit de refuser une demande d'intervention dans l'hypothèse où le support est trop fragile, de nature trop délicate, ou trop importante et complexe.

Ce service est entièrement gratuit.

### Contact

Services techniques municipaux

Christophe Lepiller

Tel : 02 32 70 44 80

Mail : [christophe.lepiller@yvetot.fr](mailto:christophe.lepiller@yvetot.fr)

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville d'Yvetot attache une importance particulière à la question de l'environnement et de l'écologie.

C'est pourquoi elle a souhaité que la nouvelle salle du Vieux-Moulin s'inscrive dans une démarche environnementale basée sur le référentiel HQE® de CERTIVEA

La certification HQE Bâtiment Durable a pour but de faire progresser les performances des bâtiments, d'attester et de valoriser les performances durables atteintes.

C'est une certification globale qui intègre l'ensemble des enjeux du développement durable : environnemental, sociétal, économique, numérique, ainsi que le management de projet responsable.

Elle intègre 28 thèmes dont certaines nouveautés comme le changement climatique, la biodiversité, les services et l'attractivité du territoire.

Son approche performantielle inédite permet une mesure réelle ou simulée des performances durables des bâtiments pour une prise en compte optimale de la qualité de vie des occupants : confort, santé, sécurité, accessibilité, services...

Cette exigence environnementale a permis à la Ville de demander et d'obtenir une subvention de la Région Normandie dans le cadre de sa politique de conformité des opérations d'équipements publics avec le Plan Climat Energies Régional.

La salle du Vieux-Moulin répond aux dispositions environnementales suivantes

## Gestion de l'énergie

Réduction de la demande énergétique par la conception architecturale

- Disposition des pièces selon l'orientation du soleil
- Bonne isolation de l'enveloppe.
- Favorise l'apport de la lumière naturelle par de larges surfaces vitrées au Sud avec protections solaires.
- Les menuiseries extérieures sont de type aluminium à rupture de pont thermique.
- Les baies sont dimensionnées au maximum des possibilités offertes, compte-tenu de l'antagonisme des contraintes données : minimiser les déperditions thermiques des surfaces vitrées et maximiser l'éclairage naturel.
- Isolation thermique par l'extérieur.
- La toiture végétalisée protège les locaux qu'elle couvre des chocs thermiques l'été.

## Principaux équipements techniques

- Le chauffage est de type collectif réalisé par une chaudière gaz à condensation au sol.
  - L'émission de chaleur de la grande salle est faite par des plafonds rayonnants moyenne température équipés de robinets thermostatiques à bulbe déporté.
  - Pour les autres locaux, l'émission de chaleur est faite par des radiateurs acier équipés de robinets thermostatiques certifiés à bulbe liquide.
  - La production d'eau chaude sanitaire est réalisée par un ballon de stockage vertical raccordé à la chaudière.
  - La ventilation des 3 salles est de type double flux. Elle est réalisée par une centrale de traitement d'air double flux avec échangeur à roues.
  - La ventilation de la zone *bureaux et sanitaires* est de type double flux. Elle est assurée par une centrale de traitement d'air double flux avec échangeur à roues.
  - La ventilation de la zone *cuisine et laverie* est de type double flux. Elle est assurée par une centrale de traitement d'air à compensation.
  - La ventilation de la zone *rangement* est de type simple flux et assurée par un caisson d'extraction basse consommation.
- L'ensemble des réseaux de ventilation est de type basse pression et la classe d'étanchéité est la classe C.

- L'éclairage a été défini en 2 zones distinctes : les bureaux et sanitaires ainsi que la grande salle et les autres locaux.
- Des panneaux solaires photovoltaïques sont installés en façade Sud - Est du bâtiment. La surface totale de panneaux est de 15 m<sup>2</sup>, soit 9 complexes photovoltaïques.

## Gestion de l'eau

- Limiter les débits

Les sanitaires sont équipés d'un robinet d'arrêt au droit de chaque groupe, d'un robinet d'arrêt par appareil, et d'un robinet de coupure générale.

Sont également présents des économiseurs de chasses d'eau à robinet double touche. Les lavabos sont équipés de robinets mitigeurs à détection automatique.

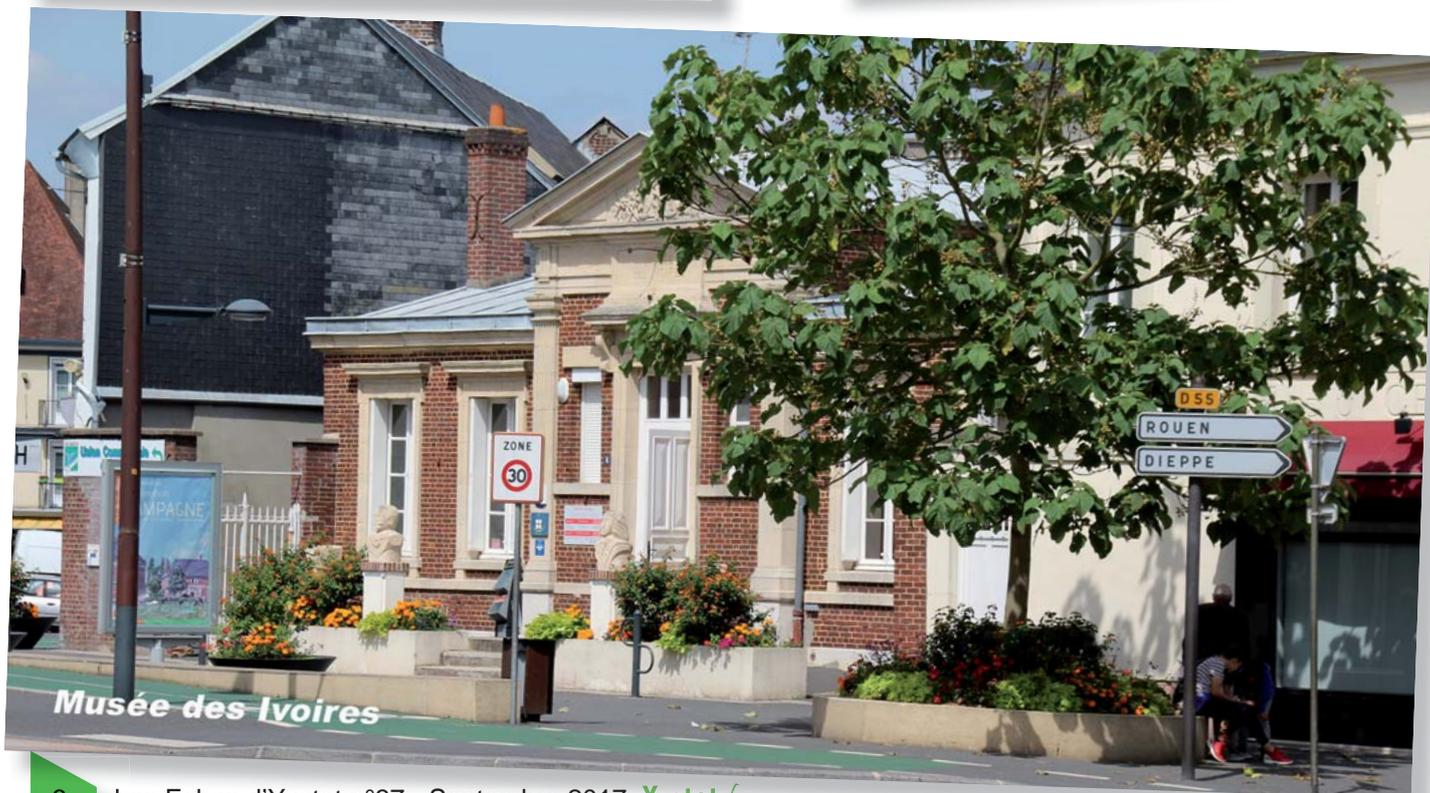


# FLEURISSEMENT

La Ville d'Yvetot attache une réelle importance à l'embellissement et au fleurissement de son territoire.

Dans le précédent numéro des Echos d'Yvetot, nous vous présentions le travail accompli par les services municipaux pour préparer la saison.

Voici en images le résultat du travail réalisé par les 18 agents permanents, accompagnés de 5 saisonniers.



# LA BERCE DU CAUCASE

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et toxique. Elle est également nocive et urticante.

Elle présente un risque pour la santé et pour l'environnement.

Chez l'humain, le contact avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels), cause des lésions à la peau. Ces lésions sont semblables à des brûlures.

Par ailleurs, quand cette plante croît dans un milieu, elle s'étend rapidement et nuit à la croissance des autres plantes qui y poussent déjà.

## Reconnaître la berce du Caucase

Il est important de savoir identifier la berce du Caucase afin d'éviter le plus possible les contacts avec cette plante.

La berce du Caucase possède les caractéristiques suivantes :

### Dimensions de la plante adulte

- la plante peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur,
- après avoir été tondue ou fauchée, elle peut mesurer de 30 cm à 1 mètre,
- ses feuilles peuvent atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur.

### Fleurs

- les fleurs sont blanches,
- elles poussent sur une même tige, en formant des ensembles de fleurs de forme arrondie, appelées ombelles,
- chaque ombelle mesure de 25 à 50 cm de diamètre.

### Tige

- elle est très robuste et creuse,
- elle mesure de 4 à 10 cm de diamètre,
- elle est recouverte de poils blancs rudes, éparpillés sur toute la tige mais surtout présents à la base de la tige des feuilles,
- elle présente de nombreuses taches de couleur rouge framboise à violet, étendues et bien définies.



## Les actions menées par la Ville d'Yvetot

La Municipalité a entrepris des actions qui permettront à terme d'éradiquer la berce du Caucase sur le territoire.

**Le champ d'intervention de la Ville d'Yvetot se limite au domaine public.**

Les particuliers sont appelés à participer à l'effort en traitant la berce du Caucase chez eux.

Actuellement, la Ville confie à une entreprise privée le traitement de la berce du Caucase. Cette entreprise réalise 3 coupes annuelles sur tous les sites atteints par la plante.

A partir de l'automne, les agents municipaux des espaces verts procéderont au semis d'un mélange de trèfle et de raygras sur les sites atteints ; cela avait été fait l'an dernier au cimetière Saint-Louis.

Par la suite, l'entreprise mandatée par la ville procédera à 6 coupes annuelles de la berce du Caucase. Cela évitera qu'elle ne se propage et permettra au mélange de trèfle et de raygras de pousser, de se développer, et à terme d'étouffer la berce du Caucase à la racine.

Les résultats de cette initiative seront visibles dans deux ans, le temps de permettre au semis de se développer.

**Pour les particuliers qui sont envahis par la berce du Caucase en petite quantité, la Ville d'Yvetot vous suggère d'arracher les pousses de berce du Caucase avec leur racine, ou de les couper à 20-30 cm, sous le collet. Cette coupe permet de ressemer dessus pour étouffer la plante.**

**Si vous constatez que la berce est en graine, il faut envelopper la fleur dans un sac, la couper, et la brûler.**

**Attention, pensez à mettre des gants et à porter des lunettes avant de toucher à la plante !**

En cas de doute sur la présence de berce de Caucase chez vous, les agents des espaces verts des services techniques municipaux se tiennent à votre disposition pour vous conseiller.

Vous pouvez les joindre du lundi matin au vendredi midi au 02 32 70 44 80.

# TRAVAUX

## Inauguration de la Salle du Vieux-Moulin

Seulement 18 mois de travaux ont été nécessaires à la construction de la nouvelle salle du Vieux-Moulin. Samedi 24 juin, l'équipement flambant neuf a été inauguré par Emile Canu, Maire de la Ville, Francis Albert, Maire adjoint chargé notamment des Travaux, Philippe Goudenège, Architecte, Charlotte Masset, Vice-Présidente du Département de la Seine-Maritime représentant Pascal Martin, et Catherine Morin-Dessailly, Présidente de la Commission Culture, Tourisme et Attractivité du Territoire de la Région Normandie représentant Hervé Morin. La Maîtrise de Seine-Maritime a assuré l'ambiance musicale lors de l'accueil des invités, et après les discours. Rappelons que la construction de la salle a été possible grâce au programme de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) qui a subventionné les travaux. La Région Normandie, et le Département de la Seine-Maritime ont également participé au financement de la salle.



*L'ancienne salle du Vieux-Moulin a été détruite en juillet. Elle a laissé place à un nouvel équipement flambant neuf.*

# TRAVAUX

La période estivale est propice chaque année à la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles.

## Ecole Cottard

- Remplacement des fenêtres du couloir - 16 650 €
- Remplacement des fenêtres du logement - 4 038 €
- Réfection des peintures du couloir et du bureau de la directrice - 16 650 €
- Remplacement d'un regard sur le chemin d'accès
- Installation d'un second visiophone en complément du premier
- Un nouveau jeu sera posé sur l'herbe aux prochaines vacances
- Aménagement de barrières de sécurité - 5 200 €

## Ecole Cahan-Lhermitte

- Remplacement des anciens WC par des WC traditionnels - 7 300 €
- Mise en place de panneaux lièges dans différentes classes
- Remplacement des réseaux d'eau pluviale et d'eau potable (vacances de la Toussaint) - 60 000 €



## Ecole Jean Prévost

- Installation d'un visiophone supplémentaire
- Dépose, nettoyage et repose de la totalité des rideaux de l'école
- Réfection de la peinture de 2 classes - 5 800 €

## Ecole Leopoldine Hugo

- Remise en état et peinture du portail et du portillon de l'entrée de l'école

## Ecole Rodin

- Remplacement de la clôture séparative entre le potager et la cour arrière
- Réfection peinture d'une classe – 2 800 €
- Remise en peinture des portails et d'un portillon côté rue des Petits Bézots et impasse Latham

**La Municipalité se joint aux directeurs et directrices de nos écoles pour remercier les agents des services techniques municipaux.**

Le programme de travaux de voirie et d'éclairage public s'est poursuivi cet été.

Des travaux d'espaces verts ont également été réalisés.

## Espaces Verts

- Fauchage des talus
- Fauchage des bassins
- Désherbage du cimetière du Fay
- Tonte du cimetière Saint-Louis
- Tonte du manoir du Fay pour les festivités
- Désherbages des voiries : D 6015, rue Rétimare, Centre-Ville, rue des Champs, rue de la Gare, secteur de la Gare, quartier Réfigny...
- Désherbage des massifs
- Taille de haies
- Nettoyage du bassin du parc urbain



## Eclairage Public

- Rue Rétimare – 155 200 € (l'assiette maximum de travaux pris en charge par le ministère est de 120 000 € HT, permettant une subvention maximum de 96 000 €)
- Rue de la Gare au niveau du Lycée Jean XXIII – 10 500 €



## Voirie

- Aménagement de la piste cyclable rue Zamenhof – 118 000 € (fait l'objet d'une demande de subvention auprès du département de la Seine-Maritime à hauteur de 25 %)
- Réfection du parking de la Plaine des Sports – 90 000 €
- Finition du Parc Urbain - 65 000 €

## Zoom sur les Résidences Autonomie...

La Résidence Autonomie est un établissement d'hébergement pour personnes âgées de 60 ans et plus. Le résident, seul ou en couple, se voit attribuer un logement privatif qu'il aménage avec ses meubles. Les logements offrent aux résidents une indépendance de vie équivalente à celle du domicile avec des services supplémentaires.

### Les services proposés au sein des résidences

- **Service télé-sécurité des personnes** : la résidence est dotée d'un service de téléassistance aux personnes, 24h/24. Ce service permet au résident d'alerter immédiatement, en cas de besoin, par simple action sur un médaillon.
- **Détection des incendies** : la résidence est dotée également d'un système de détection incendie.
- **Service d'aide à la personne âgée (SAPA)** : des aides-soignantes sont présentes en journée pour un accompagnement du suivi médical, sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice des Résidences Autonomies.
- **Service restaurant à la résidence Jacques Lefebvre** : le restaurant est ouvert uniquement le midi, du lundi au samedi et un dimanche sur deux. Un transport gratuit domicile / restaurant et restaurant / domicile est possible, y compris à partir des autres résidences.
- **Service animation et actions de prévention des risques liés au vieillissement** : l'équipe d'animation propose différentes activités hebdomadaires : gym douce, massage AMMA, séance de sophrologie, jeux de société, activités manuelles, cuisine, repas, sorties...

Un programme d'animations est proposé tous les 2 mois. Il est disponible dans les Résidences Autonomie, au CCAS d'Yvetot et auprès de différents partenaires (CLIC, Centre-social, Maison de quartier...)

Une hôtesse résidant sur place est chargée d'assurer l'accueil des résidents, le bon ordre et la sécurité dans l'établissement.

### Les résidences gérées par le CCAS d'Yvetot

Résidence Pierre et Marie Curie  
10 rue Pierre et Marie Curie  
Tél : 02 35 95 10 03  
22 logements de type F1 et F1 bis



Résidence Les Béguinages  
Allée Etienne Guérout  
Tél : 02 35 95 16 25  
58 logements de type F1 bis en rez-de-chaussée



Résidence Jacques Lefebvre  
6 rue d'Arques  
Tél : 02 35 95 07 26  
47 logements de type F1 bis et F2  
Dotée d'un restaurant



### Comment obtenir un logement ?

Il suffit de remplir l'imprimé d'inscription qui vous sera remis au CCAS. Après l'avoir complétée, la demande est à adresser au CCAS auprès de Natacha Ben Khelil, secrétaire des résidences. En fonction des vacances de logement, un rendez-vous sera planifié avec Marie Simon, infirmière coordinatrice des résidences. Une commission d'admission statuera ensuite sur les demandes.

Tarifs mensuels

#### Résidence Jacques Lefebvre

F1 bis  
Redevance d'hébergement : 503,45 €  
Prestation de services : 102,63 €  
6 repas obligatoires : 46,20 €

F2  
Redevance d'hébergement : 585,09 €  
Prestation de services : 102,63 €  
6 repas obligatoires : 46,20 €

#### Résidence Pierre et Marie Curie

Petit F1 bis  
Redevance d'hébergement : 534,44 €  
Prestation de services : 102,63 €

Grand F1 bis  
Redevance d'hébergement : 554,02 €  
Prestation de services : 102,63 €

Résidence Les Béguinages  
F1 bis  
Redevance d'hébergement : 427,48 €  
Prestation de services : 112,93 €

Renseignements  
CCAS - 17 rue Carnot 76190 Yvetot  
Tel : 02 35 95 91 40

## Portrait de Sabrina BAUDRY, agent d'accueil au CCAS

« Très attirée par le métier d'agent administratif mais aussi par l'accueil des personnes, j'ai choisi le baccalauréat Sciences et Technologies Tertiaires.

Ce qui m'attirait : le contact avec le public, le renseigner, l'orienter dans ses démarches. Petite, je jouais déjà à la secrétaire avec mon petit cahier et un crayon.

J'ai obtenu mon bac puis j'ai débuté un BTS Assistant de gestion mais le côté scolaire ne me convenait plus, j'ai donc abandonné.

Ne sachant comment poursuivre, je me suis orientée vers un centre d'information et d'orientation afin d'effectuer un bilan de compétences. Ce bilan a bien fait ressortir ce désir de contact avec les personnes et mon envie d'être utile.

Il m'a donc été proposé de postuler au CCAS, sur un poste d'auxiliaire de vie auprès des personnes âgées.

Un métier que j'ai exercé avec motivation et plaisir pendant 7 années.

En 2011, le poste d'agent d'accueil du CCAS se libérant, j'ai postulé car c'est le métier que je voulais exercer même si je m'épanouissais beaucoup dans celui d'auxiliaire de vie.

J'ai été recrutée en janvier 2011 en tant qu'agent d'accueil du CCAS. Au début, j'étais accompagnée de Natacha agent d'accueil en poste qui était, à sa demande, mutée vers un autre service. Natacha m'a formé quelques jours sur les différentes tâches de l'accueil et les différents outils utilisés.

Mes principales missions sont d'accueillir, d'orienter et de renseigner les différents publics qui viennent au CCAS. L'accueil est physique et téléphonique. En moyenne, nous recevons 20 appels et accueillons 35 usagers par jour. Il faut savoir être polyvalente et disponible.

Nous sommes deux à travailler à l'accueil pour permettre à l'une de nous de pouvoir s'isoler dans un bureau attendant à l'accueil et de travailler sur des dossiers plus minutieux (statistiques, compte-rendu de réunion...)

Lorsque se présente un usager ou lors d'un appel téléphonique, j'identifie la demande de l'usager et l'oriente vers les services ou professionnels concernés. Les demandes sont très variées : demande de renseignements sur les différentes permanences (PRO BTP, CICAS, CAF...), demande de rendez-vous avec une assistante sociale, une demande des personnes âgées ou la mise en communication avec un service du CCAS...

Les usagers se rendent au CCAS pour retirer des dossiers, des bons alimentaires qui leurs ont été attribués, se renseigner sur les aides possibles...

J'ai le sentiment d'avoir fait correctement mon travail lorsque la personne repart avec la réponse à sa question ou a pu rencontrer le service qu'elle souhaitait.

Pour travailler dans de bonnes conditions, j'ai suivi diverses formations sur l'accueil du public, la prise de note, la rédaction de compte-rendu, la gestion des accueils difficiles... Toutes ces formations me permettent d'être à l'aise sur mon poste et de gérer les difficultés. Des tableaux créés par nos soins et les outils informatiques mis à notre disposition nous permettent d'organiser notre travail et de suivre correctement les étapes des demandes.

Je participe aux réunions de coordination du pôle social afin d'être informée sur les actualités, les nouvelles procédures, évoquer des situations complexes et exprimer nos ressentis sur des difficultés rencontrées dans notre travail. Cela permet de pouvoir répondre encore mieux à l'usager lorsqu'il revient.

A ceci s'ajoute, le secrétariat des travailleurs sociaux : enregistrement et actualisation des dossiers, envoi du courrier, statistiques des différentes aides sociales, suivi des impayés...

La gestion du courrier (affranchissement et envoi), l'affichage des informations font partie de notre travail quotidien.

Je dirais pour finir qu'il est essentiel de toujours avoir le sourire, savoir garder son sang-froid, même face à un usager difficile. Il faut avoir le sens de l'écoute et de la communication. Il ne faut pas rechigner sur l'informatique, outil incontournable aujourd'hui, faire preuve d'organisation et de rigueur. Enfin et surtout, je dois être passionnée par ce métier passionnant !

Notre comportement est essentiel à la bonne image de la collectivité. »



## Nouvel appel au bénévolat pour l'épicerie solidaire

**Avez-vous un peu de temps ? De l'énergie et envie de nous accompagner ?**

**L'épicerie solidaire recherche toujours des bénévoles pour renforcer son équipe.**

**Pour rappel, les missions sont les suivantes :**

- Chargement et déchargement des denrées auprès de nos fournisseurs comme le Centre Leclerc à Yvetot, Intermarché à Sainte-Marie-des-Champs ...
- Le conditionnement de certains produits
- L'étiquetage des produits
- La mise en rayon

**N'hésitez pas à déposer votre candidature au CCAS, 17 rue Carnot à Yvetot.**

**Même quelques heures occasionnellement nous intéressent !**

**Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au 02 35 95 91 40**

# COMITÉS DE QUARTIER

Renouvellement de la convention de partenariat  
entre Logéal Immobilière  
et le Comité de quartier Yvetot Sud.



Mardi 13 juin, Logéal Immobilière a renouvelé la convention de partenariat avec la Ville d'Yvetot pour le Comité de quartier Sud.

Marie-France Buquet, habitante référente du Comité de quartier Sud (quartiers Réfigny / Closerie-des-Monts / Lanark / Zamenhof) peut avoir le sourire.

Le Comité de quartier, qu'elle représente, bénéficiera d'une somme de 600 € versée chaque année par la société Logéal Immobilière.



Face au succès rencontré en 2014, 2015 et 2016, le bailleur social a accepté de reconduire la convention triennale avec la Ville d'Yvetot.

Emile Canu et Philippe Leroy ont paraphé une nouvelle convention pour un bail de 3 ans. Elle permettra aux membres du Comité d'organiser le carnaval des enfants, le repas de voisins au printemps, et bien d'autres animations...

Remercions la société Logéal Immobilière qui contribue à créer du lien social dans les quartiers.

## Les animations dans votre Comité de quartier Demandez le programme !

COMITE DE QUARTIER NORD  
FAY / GARE

**Du 21 septembre au 12 octobre**  
**Concours photographique**  
**« Automne dans le quartier Yvetot Nord »**



**Proclamation des prix et récompenses**  
**Samedi 21 octobre - 16 h**  
**Espace Claudie André-Deshays**

Retrouvez les événements  
du Comité de Quartier Nord sur Facebook  
«Yvetot Nord, Comité de Quartier »

Contact  
Lucio Bianchini  
Tél : 06 09 63 23 79  
Mail : [c.q.n.yvetot@gmail.com](mailto:c.q.n.yvetot@gmail.com)

COMITE DE QUARTIER OUEST  
CLOS D'YVETOT / FORT-ROUGE /  
LECHEVALLIER

**Vente de crêpes au profit du Téléthon sur le**  
**marché les 22, 25 et 29 novembre.**  
**0,70 € la crêpe ou 2 € les 3**



COMITE DE QUARTIER SUD  
REFIGNY / CLOSERIE DES MONTS /  
LANARK / ZAMENHOF

**Judi 9 novembre**  
**20 h 30 Salle du Vieux-Moulin**  
**Présentation d'une entreprise yvetotaise**  
**Les cars Hangard**  
**ouvert à tous les habitants**

**11 décembre**  
**Soirée Chorale**  
**Salle du Vieux-Moulin**

COMITE DE QUARTIER EST  
RETIMARE / PLAINE



**Loto des enfants du quartier**  
**Mercredi 20 décembre**  
**Salle du Vieux-Moulin**

Retrouvez l'actualité des Comités de quartier  
sur le site Internet de la Ville



# MAISON DE QUARTIER



Fabiola, William, Julien et Sabine viendront à la rencontre des habitants à l'occasion du MDQ Tour qui se déroulera du 2 au 13 octobre.

La maison de quartier a soufflé sa 2<sup>e</sup> bougie au printemps dernier.

Elle rencontre un très grand succès auprès des jeunes, mais aussi des familles et des seniors.

L'idée du MDQ Tour : sillonner les quartiers d'Yvetot pour rencontrer les habitants, présenter la structure, le programme d'animations, et donner envie à tous de rejoindre la Maison de quartier.

Alors, à vos agendas !

Date, horaires et lieu de présence du MDQ Tour

Lundi 2 octobre

10 h 30 - 12 h

Place des Platanes (quartier du Fort-Rouge)

15 h 30 - 17 h 30

Ecoles J. Prévost et Léopoldine Hugo

Mardi 3 octobre

10 h 30 - 12 h

Rue du Campanile

15 h 17 h

Lycée R. Queneau

Mercredi 4 octobre

9 h 30 - 12 h

Stand sur le marché

13 h 30 - 15 h

Domaine du Fay (rue Max Ingrand)

15 h 30 - 18 h

Skate-Park et Accueil de loisirs

Jeudi 5 octobre

8 h 15 - 10 h 30

Rue du Vallon fleuri (Clos d'Yvetot)

11 h - 12 h 30

Rue des Erables (Clos d'Yvetot)

15 h 30 - 17 h 30

Collège A. Camus

Lundi 9 octobre

10 h 30 - 12 h

Rue Robert Lemonnier (Closerie des Monts)

16 h - 17 h 30

Place de l'Hôtel de Ville

Mardi 10 octobre

10 h 30 - 12 h

Avenue de Buffon (Réfigny)

15 h 30 - 17 h 30

Ecole Rodin

Mercredi 11 octobre

9 h - 10 h 30

Médiathèque et Conservatoire de musique

11 h - 12 h 30

Musée des Ivoires et Complexe aquatique Ecaux Bulles

14 h - 15 h 30

Parking de l'immeuble Coquelicot (Fort-Rouge)

16 h - 17 h 30

Parking de l'immeuble Bretagne (Fort-Rouge)

Jeudi 12 octobre

6 h 30 - 8 h 30

Gare SNCF

15 h 30 - 17 h 30

Collège A. Camus

Vendredi 13 octobre

10 h 30 - 12 h

Allée Jean Dubuffet (Clos d'Yvetot)

15 h 30 - 17 h 30

Ecoles Cahan-Lhermitte et Cottard

Retrouvez le programme des animations de la Maison de quartier dans les lieux habituels,

sur le site Internet de la Ville d'Yvetot  
[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

et sur la page Facebook de la Maison de quartier



# JEUNESSE

## Retour sur un été riche en animations pour les enfants à l'Accueil de loisirs...

Depuis le printemps, les enfants rencontrent un drôle de personnage à l'Accueil de loisirs.

Teddy est en effet la nouvelle mascotte, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Pendant les vacances d'été, Sophie, une conseillère d'orientation a aidé Teddy à trouver ce qu'il aimerait faire plus tard comme métier durant le mois de juillet.



Différents métiers ont donc été présentés : pompiers, médecins... Durant la deuxième semaine, Sophie et Teddy ont fait venir des explorateurs d'Amérique et d'Asie

Des stars ont ensuite pris la relève. Durant cette semaine, les enfants ont appris la danse du centre et les fous rires étaient garantis.

Les enfants ont donc découvert des métiers différents et profité de sorties (piscine, weeky parc, plage jardin des plantes, laser game, bowling...) et d'autres activités variées.

Au mois d'août, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Le thème retenu pour les animations a été *La télé dans tous ses états*. Au programme : activités manuelles, sportives et diverses sorties. Le spectacle de clôture a eu lieu le mercredi 30 août.

En parallèle, des séjours ont été organisés à Caumont, Fécamp, Carnac et Longueville-sur-Scie où les enfants ont pu profiter de nombreuses activités : équitation, accrobranches, karting...

## Les enfants sont acteurs de la vie de la commune...

### Elections du Conseil Municipal Enfants et du Conseil Municipal Jeunes

Les enfants et les jeunes fourmillent d'idées pour améliorer leur quotidien à Yvetot et doivent être force de propositions.

La Municipalité accorde une place à part entière aux jeunes élus. Leur avis est pris en considération pour certaines décisions.

Ils sont aussi à l'origine de nouveaux projets : campagne de sensibilisation aux incivilités routières en centre-ville, participation à la réflexion concernant les horaires du Vikibus, participation à la commission menus (réunions régulières pour évoquer les repas dans les cantines scolaires), campagne de sensibilisation aux incivilités entre enfants et adultes, création et organisation de la journée des talents, participation à l'élection des souliers d'or au YAC...

Le mandat des jeunes conseillers étant terminé, de nouvelles élections seront organisées prochainement. Elles se dérouleront entre mi-octobre et début décembre dans les écoles élémentaires et les collèges.

Les élèves souhaitant être candidat doivent résider à Yvetot.

Le CME sera composé de 16 enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles Saint-Michel, Cahan-Lhermitte et Jean Prévost.

Le CMJ sera composé de 18 jeunes des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> des collèges Bobée et Albert Camus.

Comme pour les adultes, chaque jeune déposera sa candidature et mènera une campagne électorale auprès des autres élèves (affiches, tracts...) Chaque élève recevra une carte d'électeur et pourra voter pour son candidat.

Suite aux élections, les CME et CMJ se réuniront au moins une fois par mois.

Au préalable, des réunions d'information animées par Elisabeth Mazars, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et Nathalie Fohrer, coordinatrice, auront lieu au sein des établissements scolaires pour leur expliquer ce qu'est un conseil municipal d'enfants et un conseil municipal de jeunes.



Les enfants intéressés peuvent dès maintenant prendre contact avec Nathalie Fohrer au 02 32 70 43 30.

## Parlons de la rentrée 2017

### « Les rythmes scolaires

Depuis 3 ans nous appliquons le Décret du 15 mai 2008 sur 9 demi-journées d'école avec le choix du samedi matin travaillé.

En ce début d'année 2017, l'Inspection Académique a exprimé le désir de faire fonctionner le mercredi matin pour l'ensemble du territoire de la Seine-Maritime, et d'abolir le samedi matin.

Afin de nous conformer à cette obligation, nous avons travaillé dans ce sens. Ce changement rendu obligatoire bouleversait les habitudes des familles, des agents de nos écoles publiques, de nos cuisiniers, des Atsem, et tous les animateurs de l'Accueil de loisirs.....

### Mais,

Le Président de la République Française nouvellement élu a décidé de laisser libre choix aux communes de l'opportunité de revenir à la semaine de quatre jours. La Municipalité a opté pour ce choix.

Celui-ci satisfait la majorité des parents et des enseignants ; il laisse la possibilité pour les enfants de continuer leurs activités du mercredi, sportives ou culturelles. Cela permet également la survie des associations, de l'Ecole d'Arts plastiques et du Conservatoire. Tout ceci en accord avec les Conseils d'écoles et toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot.

### L'école maternelle Rodin

L'an passé nous avons vécu une fermeture de classe dans cette école.

Le manque d'inscriptions qui se fait ressentir depuis plusieurs années déjà est le motif réel. Les chiffres parlent...

Il en est de même pour cette année scolaire 2017/2018.

Nous avons le risque de fermeture de deux classes : l'une sur Rodin et l'autre sur L.Hugo.

Il était urgent de sauver une classe.

Les maternelles Cottard et Hugo sont proches des écoles élémentaires Cahan-Lhermitte et Jean Prévost.

Ces deux écoles sont les plus demandées pour réunir les fratries. Pour ce faire, nous avons tenu compte des fratries et du périmètre scolaire.

Nous serons particulièrement attentifs pour la nouvelle rentrée 2018/19 au niveau des inscriptions. »

Yvette DUBOC, Adjointe à l'Enseignement

La rentrée scolaire s'est déroulée dans un climat très serein. Parents et enseignants sont satisfaits du retour à la semaine de quatre jours, ainsi que des travaux réalisés pour le bien-être de leurs enfants.

La Municipalité a le plaisir d'accueillir deux nouvelles directrices de maternelle : madame Poidvin à l'école Léopoldine Hugo et Madame Tassilly à l'école Rodin.



### Effectifs des écoles

#### Ecole Cottard

Directrice Madame Monteiro

Nombre d'élèves : 100

#### Ecole L. Hugo

Directrice Madame Poidvin

Nombre d'élèves : 98

#### Ecole Rodin

Directrice Madame Tassilly

Nombre d'élèves : 50

#### Ecole J. Prévost

Directeur Monsieur Fréger

Nombre d'élèves : 257

#### Ecole C.-Lhermitte

Directeur Monsieur Le Perf

Nombre d'élèves : 228



## Après 10 années au service des Yvetotais, Vikibus évolue.

Une fréquentation toujours en augmentation (+45 % depuis 2013 pour atteindre 56 866 validations sur l'année 2016), a cependant amené la Ville à prendre en compte les remarques des utilisateurs. Ils regrettent des trajets trop longs pour se rendre en Centre-Ville et ils ont été entendus.

Après une étude de plusieurs mois sur les améliorations possibles du Vikibus en fonction de la fréquentation des arrêts, une modification des circuits est intervenue et de nouveaux horaires élaborés.

Certains arrêts ont dû être déplacés pour permettre de relier chaque quartier au cœur de ville en 15 minutes.

Les arrêts Vikibus des quartiers Rétimare et Ostermeyer (dont le centre aquatique) verront leurs fréquences augmenter de 11 passages par jours à près de 35.

Courant octobre 2017, un système d'information voyageur via QR Codes sera opérationnel. Il permettra à tous de connaître, sur son smartphone, l'horaire de passage en temps réel à l'arrêt souhaité.

# Plan du réseau



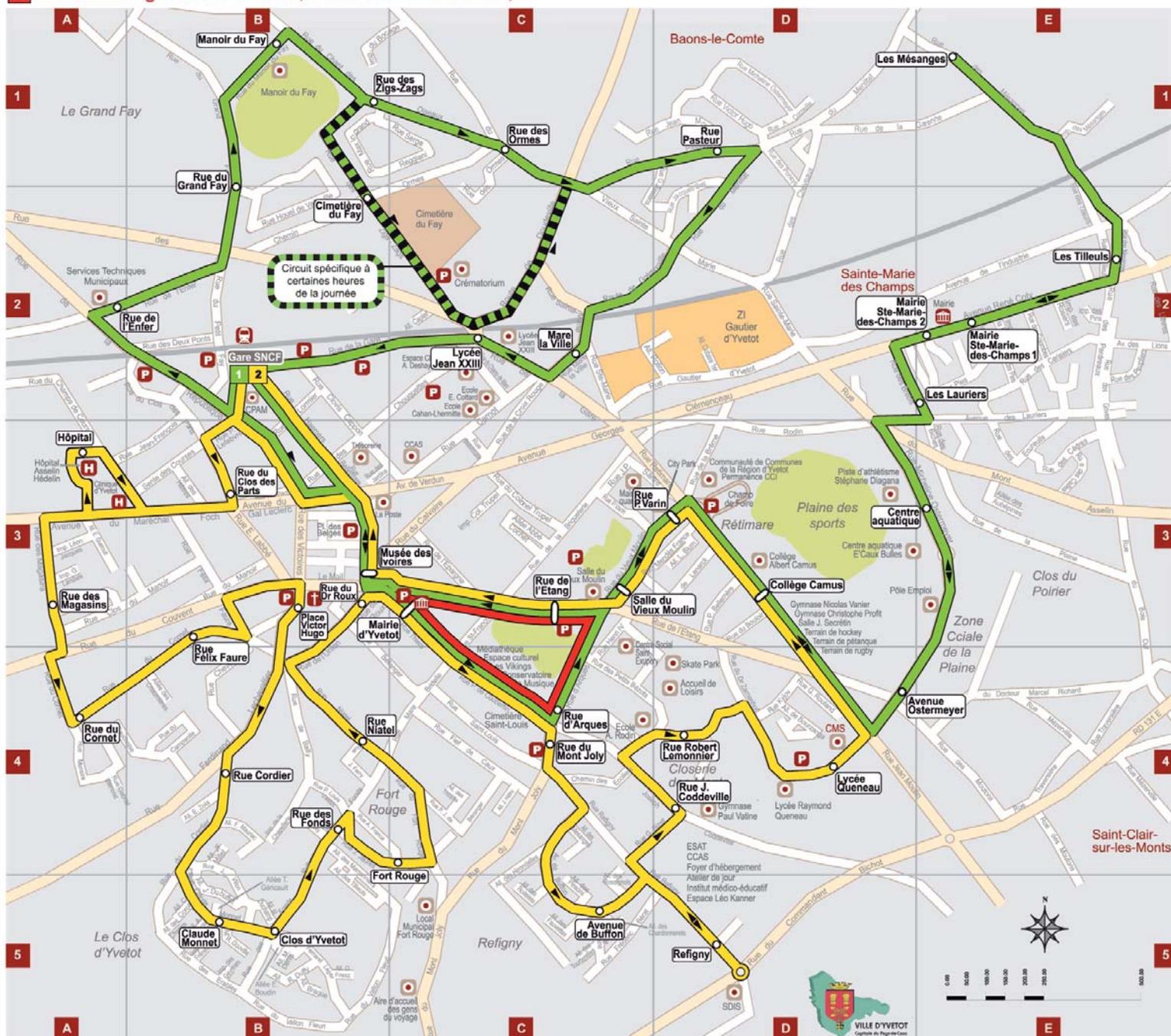
### 1 Ligne 1

Gare SNCF - Le Grand Fay - Ste-Marie-des-Champs - Rétimare - Centre Ville - Gare SNCF

### 2 Ligne 2

Gare SNCF - Hôpital - Le Clos d'Yvetot - Fort Rouge - Refigny - Closerie des Monts - Rétimare - Centre Ville - Gare SNCF

### 3 Ligne de marché (mercredi et samedi matin)



# Ligne 1

**Bien comprendre les horaires VIKIBUS**

**QUAND ?**

Toute l'année

**QUELS JOURS ?**

Du lundi au vendredi, **sauf** les jours fériés. Certains services fonctionnent **aussi le samedi**. Ils sont encadrés en bleu 7:25

Suivez votre bus en temps réel [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

Correspondances avec la ligne 2

J'y vais en bus, je descends à l'arrêt indiqué

Arrêt	Ligne	Circule aussi le samedi																		
		07:25	08:15	10:00	10:55	12:25	13:25	14:15	15:25	17:20	18:00									
Intercités / Bus Région & Département / CPAM	2	Gare SNCF																		
Services techniques municipaux		Rue de l'Enfer																		
		Rue du Grand Fay																		
Manoir du Fay		Manoir du Fay																		
		Rue des Zigs-Zags																		
		Rue des Ormes																		
Cimetière du Fay / Crématorium		Cimetière du Fay																		
		Rue Pasteur																		
Dames Blanchés / Champs de Mars / Espace CAD / Ecole Cahan-Lhermitte / Ecole E. Cottard		Rue Mare-la-Ville																		
		Lycée Jean XXIII																		
Intercités / Bus Région & Département / CPAM	2	Gare SNCF	06:55	08:30	09:20	10:15	11:10	11:45	12:40	13:40	14:30	15:40	16:45	18:14						
Mairie / Collège P. Bobée / Espace Les Vikings	2	Mairie Yvetot	06:59	08:34	09:24	10:19	11:49	12:44	13:44	14:34	15:44	16:49	18:18							
Résidence J. Lefebvre / Cimetière St-Louis		Rue d'Arques	07:02	08:37	09:27	10:22	11:52	12:47	13:47	14:37	15:47	16:52	18:21							
Salle du Vieux Moulin / Centre social / Skate Park		Salle du Vieux Moulin	07:03	08:38	09:28	10:23	11:53	12:48	13:48	14:38	15:48	16:53	18:22							
City Park / Champ de Foire / CCR / Maison de quartier	2	Rue Pierre Varin	07:04	08:39	09:29	10:24	11:54	12:49	13:49	14:39	15:49	16:54	18:23							
Champ de Foire / Plaine des sports	2	Collège Camus	07:05	08:40	09:30	10:25	11:55	12:50	13:50	14:40	15:50	16:55	18:24							
Centre commercial / Lycée Queneau / Pôle Emploi / CMS		Avenue Ostermeyer	07:06	08:41	09:31	10:26	11:56	12:51	13:51	14:41	15:51	16:56	18:25							
Centre aquatique E'Caux Bulles		Centre aquatique	07:07	08:42	09:32	10:27	11:57	12:52	13:52	14:42	15:52	16:57	18:27							
		Les Lauriers	07:09	08:44	09:34	10:29	11:59	12:54	13:54	14:44	15:54	16:59	18:29							
Mairie Sainte-Marie-des-Champs		Mairie Ste-Marie 1	07:10	08:45	09:35	10:30	12:00	12:55	13:55	14:45	15:55	17:00	18:30							
		Les Mésanges	07:12	07:38			12:02						17:33	18:32						
Centre commercial		Les Tilleuls (arrivée)	07:13	08:47	09:37	10:32	12:03	12:57	13:57	14:47	15:57	17:02	18:33							
		Les Tilleuls (départ)	07:15	07:40	08:49	09:40	10:35	12:05	13:00	14:00	14:55	16:00	17:05	17:40	18:35					
Mairie Sainte-Marie-des-Champs		Mairie Ste-Marie 2	07:17	07:42	08:51	09:42	10:37	12:07	13:02	14:02	14:57	16:02	17:07	17:42	18:37					
		Les Lauriers 2	07:43	08:52	09:43	10:38	12:08	13:03	14:03	14:58	16:03	17:08	17:43	18:38						
Centre aquatique E'Caux Bulles		Centre aquatique 2	07:45	08:53	09:45	10:40	12:10	13:05	14:05	15:00	16:05	17:10	17:45	18:40						
Centre commercial / Lycée Queneau / Pôle Emploi / CMS		Avenue Ostermeyer 2	07:47	08:55	09:46	10:41	12:11	13:06	14:06	15:01	16:06	17:11	17:47	18:42						
Champ de Foire / Plaine des sports	2	Collège Camus 2	07:49	08:57	09:48	10:43	12:13	13:08	14:08	15:03	16:08	17:13	17:49	18:44						
City Park / Champ de Foire / CCR / Maison de quartier	2	Rue Pierre Varin 2	07:50	08:58	09:49	10:44	12:14	13:09	14:09	15:04	16:09	17:14	17:50	18:45						
Aire de camping car / Centre social / Skate Park	2	Salle du Vieux Moulin 2	07:51	08:59	09:50	10:45	12:15	13:10	14:10	15:05	16:10	17:15	17:51	18:46						
Aire de camping car	2	Rue de l'Etang	07:51	08:59	09:50	10:45	12:15	13:10	14:10	15:05	16:10	17:15	17:51	18:46						
Mairie / Centre ville / Office de tourisme / La Poste	2	Musée des Ivoires	07:53	09:01	09:52	10:48	12:17	13:12	14:12	15:07	16:12	17:17	17:52	18:48						
Intercités / Bus Région & Département / CPAM	2	Gare SNCF	07:23	07:56	09:04	09:55	10:50	12:20	13:15	14:15	15:10	16:15	17:20	17:55	18:51					

# Ligne 2

**Bien comprendre les horaires VIKIBUS**

**QUAND ?**

Toute l'année, **sauf** les horaires encadrés en rouge 7:10 qui fonctionnent **seulement en période scolaire**.

**QUELS JOURS ?**

Du lundi au vendredi, **sauf** les jours fériés. Certains services fonctionnent **aussi le samedi**. Ils sont encadrés en bleu 7:25

Suivez votre bus en temps réel [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

Correspondances avec la ligne 1

J'y vais en bus, je descends à l'arrêt indiqué

Arrêt	Ligne	Heure	Circule aussi le Samedi																	
			07:25	08:06	09:05	09:53	11:06	11:35	12:25	13:15	14:05	14:35	15:40	16:30	17:50	18:37				
Intercités / Bus Région & Département / CPAM	1	Gare SNCF	06:50	07:10																
Résidence Pierre & Marie Curie / Gendarmerie		Rue Clos des Parts	06:52	07:12																
Maison médicale / Clinique d'Yvetot (en 2018) / Stade municipal Foch		Hôpital	06:54	07:14																
Résidence Les Béguinages		Rue des Magasins	06:56	07:17																
		Rue du Cornet	06:58	07:19																
		Rue Félix Faure	07:01	07:21																
Bus département / Centre ville / Point d'accès aux droits / Centre des Finances Publiques		Place Victor Hugo	07:03	07:23	07:40															
		Rue Cordier	07:05																	
		Claude Monet	07:07																	
Jardins familiaux		Clos d'Yvetot	07:08																	
		Rue des Fonds	07:09																	
Local municipal		Fort Rouge	07:09																	
Ecoles J. Prevost & L. Hugo		Rue Niatel	07:11																	
Centre ville / Office de tourisme / La Poste		Rue du Dr Roux	07:13	07:26	07:43															
Mairie / Collège P. Bobée / Espace Les Vikings	1	Mairie Yvetot	07:14	07:28	07:44															
Résidence J. Lefebvre / Cimetière St-Louis		Rue d'Arques	07:17																	
Conservatoire de musique / Cimetière St-Louis		Rue du Mont Joly																		
		Avenue de Buffon																		
		Reigny																		
Atelier de jour / ESAT / Espace L. Kanner / Foyer hébergement / IME / Gymnase Vatine		Rue Joseph Coddeville																		
Accueil de loisirs / Ecole A. Rodin		Rue Robert Lemonnier																		
Pôle emploi / Centre commercial / CMS / Centre aquatique		Lycée Queneau	07:32	07:48																
Champ de Foire / Plaine des sports	1	Collège Camus 2	07:35	07:51																
City Park / Champ de Foire / CCR / Maison de quartier	1	Pierre Varin 2																		
Aire de camping car / Centre social / Skate Park	1	Salle du Vieux Moulin 2																		
Aire de camping car	1	Rue de l'Etang																		
Mairie / Centre ville / Office de tourisme / La Poste	1	Musée des Ivoires	07:20																	
Intercités / Bus Région & Département / CPAM	1	Gare SNCF	07:23																	

# RENTRÉE CULTURELLE

Les enfants ont repris le chemin de l'école.  
Les amateurs de dessin, pastel, sculpture et autres disciplines ont eux repris le chemin de l'Ecole municipale d'Arts plastiques.

## Cours enfants

## Cours ados / adultes

## Cours ados / adultes

### Initiation aux arts plastiques

enfants

de 3 à 6 ans

Pascale Rompteau

Mercredi de 11 h à 12 h

Cet atelier éveille les enfants aux techniques des arts plastiques sous le signe de l'expérimentation des formes, des couleurs et des matières.



### Préparation aux écoles d'art

ados

Pascale Rompteau

Mercredi de 16 h à 18 h

Ce cours aborde les pratiques du dessin, de la peinture, du graphisme, du volume, de la gravure... développe une réflexion sur des projets plastiques et intègre des notions essentielles en histoire de l'art.



### Dessin, gravure, techniques mixtes

adultes

Laure Exposito

Mercredi de 16 h à 18 h

Cet atelier dynamique, allie travail plastique et références de l'histoire de l'art. Il permet d'apprendre des techniques autour du papier : fabrication, dessin, couleur, mise en volume, et travail lié au livre.



### Ateliers du mercredi

enfants

de 7 à 14 ans

Mercredi de 14 h à 16 h

Dessin, peinture  
Ingrid Hochschorner

Sculpture,  
techniques mixtes  
Laure Exposito



### Atelier parent-enfant

familles

Laure Exposito

Mercredi de 14 h à 16 h

Cela permet à un parent d'être intégré au cours de « sculpture enfants » afin de partager un moment privilégié avec son enfant autour d'un apprentissage commun, tout au long de l'année.

### Dessin et peinture orientation art moderne et contemporain

adultes

Ingrid Hochschorner

Lundi de 18 h à 20 h 30  
Mardi de 14 h à 17 h

Techniques classiques et expérimentations libres. Les conseils sur mesure et le dynamisme du groupe permettent de développer son univers créatif. Des notions de l'histoire de l'art accompagnent le travail.



### Dessin et peinture

enfants

de 7 à 14 ans

David Barbage

Mercredi de 10 h à 12 h

Les enfants apprennent à dessiner et à peindre en découvrant différentes techniques : crayon, pastel, gouache, encre, acrylique...



### Sculpture, modelage

adultes

Laure Exposito

Mercredi de 10 h à 12 h  
et de 18 h à 20 h

Ces ateliers initient ou perfectionnent les élèves aux techniques de la sculpture : terre, céramique, matériaux composites. L'expérimentation du volume est basée sur l'histoire de l'art.



### Dessin, modèle vivant

adultes

Ingrid Hochschorner

Mercredi de 18 h à 20 h

Le corps humain est abordé sous tous ses angles, avec de multiples techniques, conjuguant observation, expérimentation, et développement d'un langage personnel.



## Tarifs par élève et par discipline

Pour l'année 2017 / 2018

Yvetot : 175,06 €

Hors Yvetot : 264,65 €

Réductions pour :

- Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> enfants d'une même famille.
- Le cours des petits (demi-tarif).
- Les bénéficiaires du RSA socle domiciliés à Yvetot (demi-tarif).

## Ecole municipale d'Arts plastiques

7 rue percée

76190 Yvetot

Tel : 02 35 96 36 90

Courriel : [fabienne.durand@yvetot.fr](mailto:fabienne.durand@yvetot.fr)

## Saison culturelle municipale

### Amir en concert

Dimanche 8 octobre - 18 h 30

Espace culturel Les Vikings

Figure incontournable de la chanson française, Amir se produira aux Vikings le dimanche 8 octobre.

Pour les retardataires, inutile de vous rendre aux Vikings ou de chercher une place sur Internet, le concert affiche **COMPLET** depuis le mois de juin.

Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle aux Vikings sur le site de la salle [www.lesvikings-yvetot.fr](http://www.lesvikings-yvetot.fr)



La Ville d'Yvetot et Produc'Son présentent

AMIR

EN CONCERT

ESPACE LES VIKINGS  
YVETOT

Dimanche 8 octobre  
18 h 30

Tarif 34 €  
Hors frais de location

Infos et billetterie  
[www.lesvikings-yvetot.fr](http://www.lesvikings-yvetot.fr)  
Tél : 02 35 95 15 46  
et dans les points de vente habituels



@ECLesVikingsYvetot

Licences spectacle n°1-104 25 43 et n°3-104 25 44

## La Ville d'Yvetot met ses champions à l'honneur...

**Brice DUVAL**

Membre de l'Amicale de Full-Contact Yvetot Les Wallabies  
Champion du Monde de Full-contact

Brice est entré au club des Wallabies en 2002 à l'âge de 9 ans.

Il a débuté la compétition durant la saison 2003-2004.

Il devient multiple champion départemental, régional et national en light-contact dans diverses catégories.

En 2009, il débute la compétition en full-contact.

Il compile les titres de champion de France chaque saison, remporte une médaille d'argent aux championnats d'Europe en 2011, et deux médailles de bronze aux championnats du Monde en 2011 et 2013.

Le 10 juin 2017, le jeune fullleur, entraîné par Bruno Bérubé part en Irlande. Il y dispute un championnat du Monde.

Sur place, il est accompagné et coaché par son ami et partenaire de toujours, Alan Bérubé.

Après un combat nettement dominé, Brice est déclaré vainqueur aux points, à l'unanimité des juges, et remporte le titre de Champion du Monde.

Un bel exemple de formation Yvetotaise.

Félicitations au club, à l'encadrement, et souhaitons que ce titre soit le premier d'une longue série.



**Annaëlle DESHAYES**

Demi-finaliste, médaille de bronze de la Coupe du Monde féminine de rugby avec l'équipe de France

Annaëlle a disputé ses premiers matches sous les couleurs du Rugby Club Yvetot.

Après un passage à l'Ovalie caennaise, elle est depuis la rentrée membre de l'ASRUC (Rouen)

Annaëlle a participé à tous les stages et sélections depuis les U15 (moins de 15 ans) jusqu'aux U20 (moins de 20 ans).

En novembre 2016, elle participe à la tournée d'automne de l'équipe de France.

Début 2017, elle participe à deux matches lors du tournoi des 6 nations. En août, elle est retenue dans le groupe élargi pour préparer la coupe du Monde au cours de laquelle elle est 3 fois titulaire et une fois remplaçante.

Battue par l'Angleterre en demi-finale, les bleues remportent la petite finale contre les Etats-Unis. Elles se classent troisième et remportent une très belle médaille de bronze.



**L'équipe première du Yvetot Athlétic Club**

**Promue en Régionale 1**

Les dirigeants, l'entraîneur, les joueurs et l'ensemble des adhérents avaient le sourire au moment de clôturer la saison 2016/2017.

L'équipe 1 du YAC a conclu une saison quasi parfaite en accédant en Régionale 1.

**Retour sur une saison pleine de rebondissements :**

La saison a débuté par une victoire 1 - 0 contre l'Evreux Athlétic Club.

Lors du second match, le YAC et Luneray se sont séparés sur un score nul de 1 - 1.

Après une autre victoire et un nul, les protégés de Sébastien Gruel ont subi leur première défaite à domicile contre une excellente équipe de Rouen.

A la trêve, le YAC est 4<sup>e</sup> avec un match en retard à disputer contre Pavilly.

L'année 2017 a démarré sur les chapeaux de roue avec une victoire au Madrillet Chateau Blanc qui est leader.

Le YAC ne lâchera plus la deuxième place jusqu'à la fin de championnat après 2 matches nuls contre Pavilly, adversaire principal pour cette la deuxième place, synonyme de montée.

Un moment fort de cette fin de championnat a été la victoire 2 - 1 à Saint Nicolas d'Aliermont alors 4<sup>e</sup> et toujours en course pour la montée.

Enfin, la victoire sur le terrain de l'Evreux AC lors de la dernière journée, 5 - 4, restera un souvenir inoubliable, avec la montée en poche, niveau qu'Yvetot n'a pas connu depuis 2001.



# LES SUCCÈS DE L'ÉTÉ

## Les mélomanes étaient nombreux au rendez-vous pour fêter la musique et le 1<sup>er</sup> jour de l'été

C'est sous une très forte chaleur que mélomanes et promeneurs se sont rendus en centre-ville le 21 juin dernier pour célébrer la Fête de la musique.

Le Café chantant a organisé son traditionnel barbecue dans les jardins de la musique municipale rue de Bailly.

Des musiciens amateurs se sont également installés en centre-ville devant le Musée des Ivoires. Ils ont remporté un grand succès.

Le programme proposé par la Municipalité était varié : deux lieux, deux ambiances, deux podiums.

Sur la place des Belges, après la prestation musicale du conservatoire intercommunal, l'ambiance était résolument rock.

Trois groupes se sont succédés. Joad a conclu la soirée pour le plus grand plaisir du public connaisseur.

Sur la place de l'Hôtel de Ville, autre ambiance.

Guillaume Lasnon, accompagné de Bérengère à l'accordéon, et de ses compères, a enflammé la foule pendant plus de 3 heures.

Ils ont proposé un répertoire très éclectique, passant de Kendji Girac à Jean-Jacques Goldman, sans oublier les tubes incontournables des années 80.

De mémoire d'Yvetotais, cela faisait un certain temps que la Fête de la musique n'avait rencontré un tel succès !



## Record d'affluence pour la 7<sup>e</sup> édition de Lumières au Fay...

Souvenez-vous, c'était le 13 juillet 2016... La 6<sup>e</sup> édition touche à sa fin après le feu d'artifice.

Ce sont plus de 10 000 personnes qui sont venues au Manoir du Fay.

Lors des réunions de préparation de la 7<sup>e</sup> édition, 400<sup>e</sup> anniversaire du Manoir du Fay oblige, les élus ont formulé le souhait de voir encore plus de public sur le site le soir du 13 juillet 2017.

Et pour célébrer l'anniversaire de la bâtisse, Nicolas Chaignon, vidéaste, a été sollicité pour réaliser un mapping, retraçant les 400 ans du Manoir, et les grandes étapes de la vie de la capitale du Pays-de-caux.

Le scénario a été écrit en étroite collaboration avec Jean-François le Perf, adjoint au Maire chargé de la Culture et Françoise Blondel, conférencière et membre du Cercle d'études du patrimoine cauchois.

Les animations de cette 7<sup>e</sup> édition ont débuté à 17 h avec la présence des Archers du Roy pour de l'initiation au tir à l'arc, des promenades à poney par l'Etrier de Mézer-ville, de l'initiation à l'escrime par les Fines Lames de Dieppe, un stand maquillage, et d'autres animations...

Le groupe Latché swing a assuré l'animation en début de soirée. Ils ont accompagné en musique les familles venues pique-niquer, ou se restaurer sur les stands des buvettes associatives.



Puis la compagnie Les pieds au mur a proposé deux prestations de théâtre de rue au public déjà nombreux dès 21 h.

Les Andrews ont pris le relais. Ils ont conquis le public avec un concert de 2 h de très grande qualité.

A 23 h, c'est devant près de 15 000 personnes que le mapping a été projeté sur la façade du Manoir du Fay.

Enfants et parents étaient ébahis par ce spectacle, inédit dans le Pays de Caux.

La soirée s'est achevée vers minuit par le feu d'artifice célébrant la fête nationale.

Pari tenu pour la Municipalité et les organisateurs ! Rendez-vous l'an prochain pour la 8<sup>e</sup> édition !

# VOS RENDEZ-VOUS

## Bienvenue aux Nouveaux Yvetotais !

La Municipalité a le plaisir d'inviter les nouveaux habitants d'Yvetot à une présentation des services de la Ville et des différents équipements qui sont mis à leur disposition.

Cette cérémonie d'accueil se déroulera le vendredi 24 novembre 2017 à partir de 18 h 30.

Elle commencera par une visite de la Mairie et se terminera par le verre de l'amitié.

Pour y participer, merci de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et de le faire parvenir au Service Communication de la Ville. Vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à [service.communication@yvetot.fr](mailto:service.communication@yvetot.fr)

Madame, Monsieur .....

Domicilié(e) .....

N° de téléphone .....

Adresse e-mail .....

Assistera(ont) à la cérémonie d'accueil des Nouveaux Yvetotais vendredi 24 novembre 2017 à 18 h 30

Nombre de personnes présentes .....

Samedi 30 septembre  
Dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
60<sup>e</sup> braderie d'automne  
en Centre-Ville

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
Foire à tout  
Place des Belges



Du 14 au 16 octobre

Fête foraine  
de la Saint-Luc

Champ de Foire



Du 21 octobre  
au 5 novembre

40<sup>e</sup> salon de l'AYAC  
peinture et sculpture

Espace culturel Les Vikings  
rue Pierre de Coubertin



Vendredi 8  
Samedi 9 décembre

Téléthon 2017

Programme complet  
sur le site de la Ville  
[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)



Du 8 décembre  
au 14 janvier

Yvetot sur glace  
12<sup>e</sup> édition

Place de l'Hôtel de Ville



Dimanche 10 décembre  
de 10 h à 18 h

Marché de Noël  
organisé par  
la Ville d'Yvetot

Salle du Vieux-Moulin



Retrouvez le programme des animations à Yvetot  
sur le site de la Ville

sur les journaux électroniques en centre-ville

ou sur



## Commémoration et cérémonie patriotique

Samedi 11 novembre à 11 h 15

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument de la Victoire

Commémoration du 99<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918

Mardi 5 décembre à 18 h

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument de la Victoire

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



## Naissances

Simon MOUREY WATTEQUANT, Asma GARBOUT ROLLAND, Jules BERTIN, Ashley VOLLAIS, Maxime BREUER, Samia DUSAUSOY, Gabriella AGNEZ, Lizzy BOURDAIN, Axel DUFLO, Noé CORNU MARICAL, Loélys SEGAIN, Lûna CARON, Eléonore VIANDE, Alicia et Inès OUTAYEB, Gabriel LEYGUE, Isaure DUCHAMP, Mia CLEUET, Aaron BRISOT, Elliott BÉNARD, Agathe VIEULE, Kyllian BUREAU, Lilou PILON, Lindsey CHAPELLE, Ilan GUÉVARA MIEUSEMENT, Suzanne TROADEC, Hanéya MARCHAND, Johan CHASING, Lya LECOEUR LAMIRAY



## Mariages

Samuel LAVENU et Charlotte LECROQ, Antony LECLERC et Elise TOURLAMAIN, Johan PICOT et Rachel VIAUD, Matthieu NOËL et Elodie LANGLOIS, Mickael LACAILLE et Mélanie TALLEUR, Dorian BELLEGUEULLE et Laure KORGGER, Valentin DUFLO et Sabrina CHAMPOUILLON, Mikael LE DIOURON et Aurélie VIGREUX, Jimmy FONTAINE et Emma DEVAUX, Johnny DELÂTRE et Elodie LEPRÊTRE, Guillaume TURGIS et Amandine NEVEU, Benoit BONNAVE et Céline ANQUETIL



## Décès

Simonne PICARD née BURAY, Solange GRIBOUVAL veuve LISSE, Marcelle THOMAS veuve VOLLET, Mariette PREVOST veuve BIVEL, Michel BASILLE, Thérèse NOËL veuve ORANGE, Michel BLONDEL, Bernard DELAUNE, Michelle EUX épouse CORDERON, Christiane DELAMARE veuve RUBIN, Rolande LEMAIR veuve LEBOURG, Jackie VATTAMENT, Yvonne LANNEZVAL, Suzanne FÉREY veuve LECLERC, Yvette VERBUYT, Edith BURETTE veuve PIGNOQUE, Hélène COQUEL, Claude SAUTREL, Jacqueline MANIABLE veuve LEROUY, Nadine FEUGUERAY veuve SAVREUX, Jean-Marie CAHAGNE, Claude COTÉ, Christiane QUAGLIA veuve GOARVOT, Lucienne FOUISNET veuve VAUQUELINE, Geneviève DÉHAYS, Claude TRUP-TIL, Raymond AVENEL, Catherine FABRE veuve BANEAT, Daniel TOURMENTE, Geneviève GIRARD, Philippe DUHOMME, Mary-Jane HAUGUEL, Mireille TOCQUEVILLE, Janine CHOIX veuve LAMBERT, Lucienne MIGNOT veuve PUPIN, Alice GILBERT veuve BOUDOT, Huguette BEAUFERAY épouse NOURY, Pierre ANTIOME, Andrée LEPRÉVOST veuve AVENEL, Emmanuel LEBON, Denise DRIEU veuve BLONDEL

## Concessions expirées en 2017

**Monsieur le Maire informe les familles que des concessions sont arrivées à expiration.**

**Si vous souhaitez renouveler une concession, merci de présenter une demande en Mairie avant fin décembre 2017.**

**Plus d'informations au service état-civil, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.**

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »

La rentrée budgétaire qui se prépare, s'ouvre sous des auspices inquiétants. De graves craintes pèsent sur les budgets des collectivités locales.

- Les dotations forfaitaires de l'Etat prévoient une nouvelle orientation à la baisse.
- Les villes moyennes, comme Yvetot, doivent désormais prendre en charge la délivrance des cartes d'identité et des passeports d'un large territoire, sans compensation équivalente, ce qui représente un surcroît de travail important pour nos agents.
- Les subventions d'investissement d'Etat, pourtant promises, seront fortement diminuées. Ainsi nous faut-il prendre acte d'une diminution des subventions relatives aux pistes cyclables, aux vestiaires et terrain du stade Foch (88 111,50 € qu'il nous faudra trouver ailleurs).
- Par ailleurs, nous venons d'apprendre que l'engagement de l'Etat concernant les contrats aidés, ne sera pas honoré. Dans beaucoup de communes, les conséquences pourraient s'avérer désastreuses pour la bonne gestion des associations et des services publics (activités périscolaires, organisation de la pause méridienne, entretien des locaux...) Même si les contrats aidés ne sont qu'une réponse partielle au problème du chômage, nous regrettons l'absence de concertation préalable avec les élus.

Comment faire toujours davantage, avec moins de moyens ? Pourtant, la Ville est bien décidée à poursuivre son plan d'économies tout en faisant aboutir les nombreux projets en cours.

La Municipalité a toujours réalisé ce qu'elle a programmé, n'en déplaise aux détracteurs qui agitent des idées fixes : le PLU, les gens du voyage, la vidéoprotection... Elle agit avec détermination. Elle tient le cap qu'elle s'est fixé.

Chers Yvetotais,

Nous avons débuté notre mandat de conseillers municipaux il y a trois ans. Nos actions et nos propositions s'inscrivent toujours dans l'esprit de l'intérêt général pour tous nos concitoyens. Nous intervenons sur le budget car nous estimons que la hausse des impôts locaux est intolérable et que la municipalité en place pouvait l'éviter. Nous intervenons sur les investissements car ce sont les seules dépenses qui préparent l'avenir de notre ville. Nous intervenons dans tous les domaines qui nous semblent utiles, toujours dans un dialogue constructif et de progrès.

L'année 2017 sera marquée par les élections Présidentielles et Législatives. Le paysage politique national en a été profondément bouleversé. Les partis traditionnels ont été sévèrement sanctionnés par une sortie de ces élections dès les premiers tours, c'est sans précédent dans notre histoire.

Sur le plan local, il nous faut, en tant qu'élus, en tirer aussi les conséquences. Les débats ne peuvent plus être menés dans le contexte partisan des partis politiques traditionnels. Une ville se gouverne avant tout sur le terrain, en contact direct avec ses concitoyens et en apportant des réponses concrètes à la conjoncture difficile actuelle. Il n'est plus possible de laisser des polémiques stériles occuper le débat public.

Nous allons mener, dans les prochaines semaines, une réflexion sur l'opposition municipale, son fonctionnement et sa communication, dans le seul souci d'être toujours plus proche de vos préoccupations et de votre bien-être, dans un esprit constructif.

Bien à vous tous !

Groupe d'opposition

Philippe Décultot, Charles d'Anjou, Patricia Arnault, Ludovic Néel, Stéphanie Lecerf, Laurent Bénard, Emeline Vives

Chers concitoyens,

L'heure de la rentrée scolaire a sonné et Yvetot revient à la semaine des 4 jours, texte voté à l'unanimité par le conseil municipal après concertation avec les parties concernées (parents et enseignants). Toujours difficile de concilier l'intérêt des adultes et celui de leurs enfants ! Mais nous devons nous adapter au mode de vie qui évolue.

Je suis encore et toujours interpellé par certains d'entre vous qui me demandent (alors la vidéo surveillance, c'est pour quand ?). Je vous réponds donc à tous que le projet est toujours d'actualité avec du retard certes, mais Monsieur le maire nous l'a confirmé lors d'un des derniers conseils, alors faisons lui confiance et l'avenir en jugera.

Lors des dernières élections nationales, une majorité de français a sanctionné les partis politiques traditionnels qui, depuis des dizaines d'années, ont passé leur temps à dénigrer l'adversaire au pouvoir en balançant des chiffres très souvent invérifiables et très peu parlants pour les citoyens lambda que nous sommes.

Mais pendant tout ce temps, nos gouvernants ont laissé filer une dette qui, à ce jour, a été multipliée par 30 depuis 1978. Quel ménage ou quelle entreprise pourrait se permettre cela ? Aucun ou aucune évidemment.

Je pense que les bonnes idées ou décisions n'appartiennent pas à un seul mouvement et qu'il est enfin temps de construire l'avenir pour nos générations futures.

Tout cela pour dire que ce qui a été possible au niveau national doit l'être également à l'échelon municipal.

Pour ma part, je continuerai à approuver ce qui me paraît bien pour notre ville et désapprouver dans le cas contraire.

Rassemblons Nous Pour Yvetot : Patrick ROBERT

# Yvetot

**Dimanche 10 décembre**  
**10 h - 18 h**

**7<sup>e</sup> marché de Noël**  
**Salle du Vieux-Moulin**

**Organisé par la Ville d'Yvetot**

**Yvetot.fr**



**AgendaYvetot**

